

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
ASSOCIÉ DE FRANCE DEFI ET EURO DEFI

**Association Confédération Générale des Petites et
Moyennes Entreprises Ile de France**

Association de la Loi du 1er juillet 1901

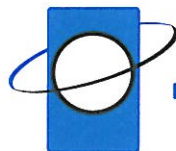
19 rue de l'Amiral d'Estaing

75 116 PARIS

Siret : 435 237 425 000 36

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009



Association CGPME Ile de France
19 rue de l'Amiral d'Estaing
75 116 PARIS

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Les membres de l'association CGPME Ile de France,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 janvier 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau du 08 avril 2010. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes, qui se traduisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 065 316 €
Total des produits d'exploitation	1 896 041 €
Résultat de l'exercice (excédent)	202 747 €
Fonds Associatifs	1 156 664 €

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.2. de l'annexe concernant le changement de méthode de comptabilisation des cotisations.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels les informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Sainte-Geneviève-des-Bois,
le 28 mai 2010

Le commissaire aux comptes,

Gérard LEJEUNE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	6 741	4 716	2 025	1 821	204	11.17	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions	45 552	2 117	43 435	7 040	36 395	516.95	
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	71 607	29 260	42 347	15 503	26 843	173.15	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	6 000		6 000		6 000			
Créances rattachées à des participations	509 447		509 447		509 447			
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	5 635		5 635	11 457	5 823	50.82		
TOTAL I	644 982	36 093	608 889	35 822	573 067	NS		
Comptes de liaison								
TOTAL II								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	143 615		143 615	124 197	19 418	15.63	
	Autres créances	1 073 426		1 073 426	904 581	168 844	18.67	
Valeurs mobilières de placement	203 113		203 113	575 035	371 922	64.68		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	29 296		29 296	163 475	134 179	82.08		
Charges constatées d'avance (3)	6 978		6 978	4 159	2 818	67.76		
TOTAL III	1 456 427		1 456 427	1 771 448	315 020	17.78		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 101 409	36 093	2 065 316	1 807 270	258 046	14.28		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CGPME ILE DE FRANCE au capital de 2 000 €
RCS Evry 481 510 147 (2005B01738)
Siret 481 510 147 00012 - APE 741 C
161, avenue Gabriel Péri
91704 STE GENEVIEVE DES BOIS CEDEX

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12 31/12/2008	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	392 739	392 739		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	561 178	439 350	121 828	27.73
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	202 747	121 828	80 919	66.42
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	1 156 664	953 917	202 747	21.25
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		22 210	22 210	100.00
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III		22 210	22 210	100.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	457	479	22	4.61
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	762 352	489 152	273 201	55.85
	Dettes fiscales et sociales	131 107	122 166	8 941	7.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	14 736	13 263	1 472	11.10
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		206 083	206 083	100.00
	TOTAL IV	908 652	831 143	77 509	9.33
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 065 316	1 807 270	258 046	14.28

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

908 652 625 060

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AU
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX C^{tes}
 SARL au capital de 2 000 €
 RCS Evry 481 510 147 (2005B017
 Siret 481 510 147 00012 - APE 74
 161, avenue Gabriel Péri
 91704 ST FINEVIEVE DES BOIS C

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2009 12	31/12/2008 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	11 242	19 802	8 560	43.23
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11 242	19 802	8 560	43.23
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Collectes Cotisations Autres produits	1 673 699 133 022 77 475 603	1 662 305 186 439 65 225 138	11 394 53 417 12 250 466	0.69 28.65 18.78 337.64
TOTAL I	1 896 041	1 933 909	37 867	1.96
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales	834 065 56 183 418 694 186 161	620 367 50 915 378 499 174 069	213 698 5 268 40 194 12 091	34.45 10.35 10.62 6.95
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	21 716	13 579	8 137	59.92
Subventions accordées par l'association	250 460	507 386	256 926	50.64
Autres charges (2)	29 728	28 460	1 269	4.46
TOTAL II	1 797 007	1 773 276	23 731	1.34
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	99 035	160 633	61 599	38.35
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

BOF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CGPME ILE DE FRANCE au capital de 2 000 €
RCS Evry 481 510 147 (2005301738)
Siret 481 510 147 00012 - APE 741 C
181, avenue Gabriel Péri
91704 STE GENEVIEVE DES BOIS CEDEX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2009 12	31/12/2008 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	83 920		83 920	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	83 920		83 920	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	83 920		83 920	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	182 955	160 633	22 322	13.90
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 725		2 725	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 377	1 377	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	2 725	1 377	1 348	97.86
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 143	22 116	16 973	76.75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	5 143	22 116	16 973	76.75
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 418	20 739	18 321	88.34
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 982 687	1 935 286	47 401	2.45
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 802 149	1 795 392	6 758	0.38
SOLDE INTERMEDIAIRE	180 537	139 894	40 643	29.05
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	22 210	4 144	18 066	435.96
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		22 210	22 210	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	202 747	121 828	80 919	66.42

ECF AUDIT

EURO COMPTA FINANCE AUDIT
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 SAEL au capital de 2 000 €
 CGPME ILE DE FRANCE
 RCS Evry 481 510 147 (2005B01738)
 Siret 481 510 147 00012 - APE 741 C
 161, avenue Gabriel Péri
 91704 STE GENEVIEVE DES BOIS CEDEX



ANNEXE COMPTABLE
*(Bilan et compte de résultat
de l'exercice en €)*

Période du 1^{er} Janvier 2009 au 31 Décembre 2009

12 mois

CGPME Ile de France
19, rue de l'Amiral d'Estaing
75116 PARIS

Tél : 01.56.89.09.30.
Fax : 01.56.89.10.08
www.cgpme-idf.fr

ANNEXE – Exercice du 1^{er} Janvier 2009 au 31 Décembre 2009

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 totalise 2 065 316 €.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 2 004 897 € et un total de charges de 1 802 149 €, dégagant ainsi un excédent de 202 747 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables, définies par les CRC 99-01 et 99-03, et l'avis CRC 2009-10 relatifs aux dispositions comptables règlementaires applicables aux associations à objet syndical, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendances des exercices

La présente annexe comprend les informations rendues obligatoires par la loi du 20 Août 2008 et codifiée à l'article L2135-2 du code du travail.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaire, décrites dans les notes qui suivent.

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La CGPME Ile de France a fait, avec la CGPME Paris, l'acquisition immobilière de son siège social, en Mars 2009, au 19, rue de l'Amiral d'Estaing – Paris 16^{ème}, et ce, par la création d'une SCI « SCI PME Amiral ».

Pour la réalisation de cette acquisition immobilière, la CGPME Ile de France a réalisé, lors de la vente de SICAV, une plus value de 83 920 €, ce qui explique l'important résultat pour l'exercice 2009 et présenté, ci-après.

1.2. Comptabilisation des cotisations – changement de méthode

Le fait générateur des cotisations opté par la CGPME Ile de France est celui « constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation », soit au 31 Décembre 2009, comme le prévoit le règlement 2009-10 du Comité de la Règlementation Comptable.

On constate donc un changement de méthode par rapport aux années précédentes qui constataient les cotisations lors de l'appel de celles-ci.

1.3. Ressources

En référence au même règlement, ci-dessus, 2009-10 du CRC, il est rendu obligatoire de mentionner dans l'annexe comptable le montant, détaillé ci-dessous, des ressources retenues pour la détermination des seuils.

Ressources 2009	
Cotisations reçues	+ 77 475 €
- reversement de cotisations	- 50 500 €
Subventions reçues	+ 1 673 699 €
Autres produits d'exploitation reçus	+ 144 867 €
Produits financiers reçus	+ 83 920 €
Total des Ressources	1 929 461 €

II - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

2.1. Bilan ACTIF

2.1.1. Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute 31/12/2008	Augmentations Acquisitions	Diminution Cessions	Valeur brute 31/12/2009
Marques déposées et logiciels	6 547 €	675 €	481 €	6 741 €
Total des immobilisations incorporelles	6 547 €	675 €	481 €	6 741 €
Installations agencements	16 409 €	45 552 €	16 409 €	45 552 €
Matériel bureau, informatique et mobilier	39 555 €	38 931 €	6 879 €	71 607 €
Total des immobilisations corporelles	55 964 €	84 483 €	23 288 €	117 159 €
Autres participations	0 €	523 500 €	8 053 €	515 447 €
Autres immobilisations financières	11 457 €	5 177 €	11 000 €	5 635 €
Total des immobilisations financières	11 457 €	528 677 €	19 053 €	521 082 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	73 968 €	613 835 €	42 822 €	644 982 €

L'augmentation importante des immobilisations au 31/12/2009 (+ 571 014 € en valeur brute) est principalement due à une créance sur participation de la CGPME Ile de France suite à l'acquisition immobilière de son siège social par la création de la SCI PME Amiral, dont la CGPME Ile de France, est actionnaire à 60 %.

La SCI PME Amiral est une Société Civile Immobilière, créée en Février 2009, au capital de 10 000 € dont le siège social est 19, rue de l'Amiral d'Estaing – 75116 PARIS (n° SIREN 510 688 823).

Pour information, la SCI PME AMIRAL ne verse aucun dividende et la fonction de gérant n'est pas rémunérée.

2.1.2. Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant 31/12/2008	Dotations de l'exercice	Reprise -Sortie de l'actif	Montant 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	4 725 €	471 €	481 €	4 716 €
Total des immobilisations incorporelles	4 725 €	471 €	481 €	4 716 €
Installations agencements	9 369 €	10 636 €	17 888 €	2 117 €
Matériel bureau, informatique et mobilier	24 051 €	12 088 €	6 879 €	29 260 €
Total des immobilisations corporelles	33 421 €	22 724 €	24 767 €	31 377 €
TOTAL	38 146 €	23 195 €	25 248 €	36 093 €

La méthode d'amortissement utilisée est la méthode linéaire conformément aux règles comptables.

2.1.3. Stock

Aucun stock n'est constaté

2.1.4. Etat des créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Etat des créances	Montant brut	Echéances	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Créances sur SCI PME Amiral	509 447 €	509 447 €	
Autres immobilisations financières			
Créances sur dépôt versé	5 635 €	5 635 €	
Créances clients			
Créances s/clients non encaissés au 31/12/2009	143 615€	143 615 €	
Créances Etat et autres collectivités publiques			
Créances s/subventions à recevoir	930 925 €	930 925 €	
Débiteurs divers dont :			
Produits (hors subventions) à recevoir	136 997 €	136 997 €	
Avoir s/ fournisseurs	5 504 €	5 504 €	
Charges constatées d'avances			
S/divers fournisseurs	6 978 €	6 978€	
TOTAL DES CREANCES	1 739 100 €	1 739 100 €	

2.1.5. Subventions et produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilans	Montant
Subventions à recevoir sur projets	930 925 €
Compétences 2009	256 762 €
Prate 2009	158 894 €
Aspect 2008	122 707 €
Prate 2007 et 2008	93 239 €
Intelligence Economique et Stratégique	86 212 €
Contrat d'Objectifs et de Moyens	93 489 €
Autres divers projets (Agefiph, Santé, ...)	119 623 €
Produits à recevoir sur activités diverses	37 968 €
Produits à recevoir sur transfert de charges	99 029 €
TOTAL	1 067 922 €

2.1.6 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque, pour un montant de 29 296 €, ont été évaluées pour leur valeur nominale.

L'investissement, fait sous forme de SICAV, à la clôture de l'exercice, s'élève à 203 113 € dégageant une plus value latente de 18 336 €.

2.1.7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	6 978 €
Produits constatés d'avance	0 €

Les charges constatées d'avance concernent principalement les assurances, les contrats de maintenances annuels (informatique et téléphone) et les abonnements.

II - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

2.2. Bilan PASSIF

2.2.1. Fonds associatifs

L'augmentation de 121 828 € constatée sur les fonds associatifs concerne l'affectation du résultat net de l'année 2008, par décision de l'Assemblée Générale du 8 Octobre 2009.

Aucune distribution de dividende n'est réalisée ni aux adhérents, ni aux administrateurs. Les excédents sont affectés, systématiquement après vote par Assemblée Générale, en réserves.

2.2.2. Contributions publiques de financement et fonds dédiés

A la clôture de l'exercice 2008, la somme de 22 210 € a été inscrite en fonds dédiés et engagement à réaliser sur subventions. Ce montant correspondait à l'affectation du montant restant à réaliser sur le projet Diversité, subventionné par l'ACSE. La subvention totale, de 30 000 € a été affectée pour 7 790 € en ressources en 2008 et 22 210 € réalisé en 2009 et inscrit en report des subventions pour l'exercice 2009.

Par ailleurs, aucun fond dédié, ni engagement à réaliser sur contributions de financement n'est constaté pour 2009.

2.2.3. Etat des dettes

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Etat des dettes	Montant brut	Echéances	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit Intérêts courus	457 €	457 €	
Fournisseurs et comptes rattachés s/fournisseurs non réglés	217 293 €	217 293 €	
s/factures non parvenues (détaillé ci-après)	545 060 €	545 060 €	
Personnel et comptes rattachés	34 197 €	34 197 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 664 €	94 664 €	
Autres impôts, taxes et assimilés	2 246 €	2 246 €	
Autres dettes	14 736 €	14 736 €	
TOTAL DES DETTES	908 652 €	908 652 €	

2.2.4. Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	457 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	545 060 €
Charges à payer CGPME départementales s/projet	313 597 €
Charges à payer sur sous traitance Projet	153 846 €
Charges à payer divers fournisseurs	77 616 €
Dettes fiscales et sociales	53 202 €
s/personnel charges à payer	34 197 €
s/organismes sociaux, charges à payer	19 005 €
Autres dettes	13 812 €
TOTAL	612 531 €

III - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Produits et charges d'exploitation

3.1.1. Produits d'exploitation

Le montant des ressources d'exploitation comptabilisées au compte de résultat, au 31/12/2009, se chiffre à 1 896 041 € dont le détail est établi ci-dessous :

PRODUITS D'EXPLOITATION	Au 31/12/2009	%
Productions de biens et services (AGEFICE, AGEFA, manifestations diverses)	11 242 €	0.59 %
Subventions d'exploitation	1 673 699 €	88.27 %
<i>Produits d'organismes à gestion paritaire</i>	<i>473 042 €</i>	<i>24.95 %</i>
<i>Subventions liées aux projets</i>	<i>1 200 657 €</i>	<i>63.32 %</i>
Cotisations (Branches et départements)	77 475 €	4.09 %
Transfert de charges (CGPME départementales)	133 022€	7.02 %
Divers (Produits de gestion courante)	603 €	0.03 %
TOTAL	1 896 041 €	100 %

3.1.2. Charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION	Au 31/12/2009	%
Charges externes, dont pour l'essentiel :	834 065 €	46.41 %
<i>Sous traitance s/projet 2009</i>	<i>402 263 €</i>	<i>22.38 %</i>
<i>Location immobilière, charges locatives et autres</i>	<i>90 578 €</i>	<i>5.04 %</i>
<i>Honoraires comptables, informatiques et autres</i>	<i>23 702 €</i>	<i>1.32 %</i>
<i>PLANETE PME</i>	<i>49 195 €</i>	<i>2.73 %</i>
<i>Cotisations</i>	<i>59 890 €</i>	<i>3.33 %</i>
Impôts, taxes et versements assimilés	56 183 €	3.13 %
Salaires et traitements	418 694 €	23.30 %
Charges sociales	186 161 €	10.36 %
Dotations aux amortissements	21 716 €	1.21 %
Subventions versées aux CGPME Départementales	250 460 €	13.94 %
Autres charges	29 728 €	1.65 %
TOTAL	1 797 007 €	

Charges d'exploitation	1 797 007 €
Produits d'exploitation	1 896 041 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	99 035€

3.2. Produits et charges exceptionnels et antérieurs

Charges exceptionnelles (déménagement)	5 143 €
Produits exceptionnels (régularisation diverses)	2 725 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 2 418 €

3.3. Charges et produits financiers

Charges financières	0 €
Produits financiers	83 920 €
RESULTAT FINANCIER	83 920 €

Les produits financiers mentionnés ci-dessus proviennent de la plus value réalisée dans le cadre de la vente de SICAV effectuée lors de l'acquisition immobilière (cf. § 1.1. Faits caractéristiques de l'exercice – Page 2).

3.4. Transfert de charges

Nature	Montant
CGPME Départementale	24 598 €
CGPME 75 s/projet	14 845 €
CGPME 75 s/loyer et charges	38 325 €
CGPME 75 s/ convention administrative et financière	45 858 €
Divers remboursement (formation, cahiers prud'homaux...)	9 396 €
TOTAL	133 022 €

Une convention administrative et financière est signée entre la CGPME Ile de France et la CGPME Paris pour régir notamment la mise à disposition de personnel pouvant être affectée, de part et d'autres, à la réalisation sur projets.

IV - AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1. Effectif au 31 Décembre 2009

Cadres : 5

Non cadres : 2

Total : 7

4.2. Droit individuel à la formation

Il est constaté un cumul de 422 heures au 31/12/2009.

4.3. Indemnité de Départ à la Retraite

Aucune provision au titre de l'Indemnité de Départ à la Retraite, n'a été constatée dans les comptes de l'exercice 2009. En effet, compte tenu de la faible ancienneté du personnel au sein de la CGPME Ile de France, l'engagement est non significatif.

4.4. Affectation du résultat de l'exercice

Il est proposé d'affecter le résultat net de l'exercice 2009 au compte de « réserves » dont le solde après affectation, sera créditeur de 763 925 €.

4.5. Détermination du périmètre de consolidation et méthode retenue

Rappel de la loi du 20 Août 2008 – Article 2135-2

« Les syndicats professionnels et leurs unions et les associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L. 2135-1 qui contrôlent une ou plusieurs personnes morales au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce, sans entretenir avec elles de lien d'adhésion ou d'affiliation, sont tenus, dans des conditions déterminées par décret pris après avis de l'Autorité des normes comptables :

a) Soit d'établir des comptes consolidés

b) Soit de fournir, en annexe à leurs propres comptes, les comptes de ces personnes morales, ainsi qu'une information sur la nature du lien de contrôle. Dans ce cas, les comptes de ces personnes morales doivent avoir fait l'objet d'un contrôle légal. »

La CGPME Ile de France, actionnaire de la SCI PME Amiral à 60 % détient un contrôle sur celle-ci. La SCI est, en conséquence, identifiée comme partie intégrante du périmètre d'ensemble de consolidation de la CGPME Ile de France.

La CGPME Ile de France opte pour la méthode (B) par agrafage pour la consolidation des comptes avec la SCI PME Amiral ; méthode ainsi retenue pour l'exercice 2009. La CGPME Ile de France annexe à ses propres comptes individuels ceux de la SCI PME Amiral (bilan, compte de résultat, annexe comptable et rapports du commissaire aux comptes), certifiés par le Cabinet ECF Audit, Commissaire aux Comptes de la SCI PME Amiral.

Les comptes de la SCI PME Amiral sont arrêtés au 31/12/2009 et l'exercice recouvre la période du 24 Février 2009 au 31 Décembre 2009. Le compte de résultat de l'exercice 2009 pour la SCI PME Amiral, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 54 475 € et un total de charges de 67 761 €, dégagant ainsi un résultat comptable déficitaire [- 13 285 €].

4.7. Mise à dispositions de biens immobiliers

Aucune mise à disposition gratuite de biens immobiliers n'est en œuvre à la CGPME Ile de France.

4.8. Contributions en nature

Conformément au CRC 2009-10, le traitement des contributions volontaires en nature doit faire l'objet d'une information dans l'annexe comptable, et plus précisément, la mise à disposition de personnes et de biens.

En conséquence, la CGPME Ile de France précise les éléments ci-dessous.

CGPME Ile de France	Nombre de structures	Personnes mobilisées	Journées cumulées
Administration CGPME IDF	4	9	152,63
Vie associative	12	50	207,50
Mandats de gouvernance	16	20	286,00
Mandats paritaires	10	37	889,50
Mandats Juridiques	1	6	16,00
TOTAL	43	122	1551,63

La CGPME Ile de France a donc mobilisé 122 élus, administrateurs ou adhérents pour siéger dans 43 instances différentes pour une durée consolidée de 1 551,63 jours.